



LE TEMPS PRESSE POUR UN
NOUVEAU CONTRAT SOCIAL

#TIMEFOR



2022

UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL CENTRÉ SUR L'ODD 8

Plus de deux ans après le début de la pandémie de COVID-19, notre monde est devenu instable et moins sûr. Nous sommes confrontés à un nombre croissant de conflits, à une recrudescence des inégalités dans le monde, ainsi qu'à une crise climatique qui ne cesse de s'aggraver.

La COVID-19 a déclenché une vague de destruction sans précédent dans le monde du travail. Nous avons perdu l'équivalent de 255 millions d'emplois à temps plein en 2020 et quelque 130 millions d'autres emplois sont passés à la trappe ou ont été menacés en 2021. Environ 575 millions de postes doivent être créés pour atteindre le plein emploi et combler ainsi le déficit sur le marché du travail.

D'autre part, près de deux milliards d'individus sont piégés dans le travail informel. Dans le même temps, la part du travail dans la richesse mondiale continue de diminuer, les violations des droits des travailleurs sont en augmentation et plus de la moitié de la population de la planète ne bénéficie d'aucune couverture de sécurité sociale.

Nous devons impérativement repenser le contrat social afin de pouvoir assurer la relance et la résilience de nos sociétés face aux chocs futurs. Les ODD nous offrent des perspectives pour garantir un avenir sûr et durable, et l'ODD 8 est au cœur de cette ambition.

Nos revendications pour un nouveau contrat social centré sur l'ODD 8 et axé sur une approche transformatrice du genre sont les suivantes : 1) création d'emplois décents et respectueux du climat, assortis d'une transition juste ; 2) respect des droits de tous les travailleurs ; 3) salaires minimums de subsistance et équité salariale ; 4) protection sociale universelle pour tous les individus ; 5) égalité et lutte contre toutes les formes de discrimination ; et 6) inclusion au travers du développement de systèmes permettant de renforcer l'autonomie des pays en développement.

Reconstruire mieux ne suffit pas. Les ODD nous invitent plutôt à reconstruire différemment, équitablement et durablement. Mais cela ne sera possible qu'en garantissant le plein emploi et le travail décent !

FAIRE VALOIR L'IMPORTANCE DE L'ODD 8 AU FPHN 2022

L'édition 2022 du Forum politique de haut niveau des Nations unies (FPHN) réexaminera les cinq ODD suivants : ODD 4 (accès à l'éducation de qualité), ODD 5 (égalité des genres), ODD 14 (vie aquatique), ODD 15 (vie terrestre) et ODD 17 (partenariats pour réaliser les ODD).

Bien qu'il ne figure pas à l'ordre du jour de l'édition de cette année, l'ODD 8 portant sur le travail décent et la croissance économique demeure essentiel pour garantir une reprise centrée sur l'humain. Les perspectives de l'ODD 8 pour l'emploi, les droits des travailleurs, le travail décent, la protection sociale, la croissance inclusive et la préservation de l'environnement, représentent un levier essentiel pour les autres ODD, notamment ceux examinés cette année.

Nous rappellerons à toutes les parties prenantes réunies au FPHN qu'en appelant à éliminer le travail des enfants (ODD 8.7) et à « [...] réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation » (ODD 8.6), l'ODD 8 contribue à élargir l'accès des enfants à l'éducation (ODD 4).

Nous rappellerons qu'en mettant tout en œuvre pour « [...] garantir à toutes les femmes et à tous les hommes [...] un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale » (ODD 8.5), l'ODD 8 agit positivement en contribuant à augmenter le nombre de femmes qui participent au marché du travail et qui occupent des postes de direction (ODD 5). Et nous leur rappellerons aussi qu'en appelant à ce que « la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement » (ODD 8.4), l'ODD 8 contribue à faire avancer efficacement les ODD 14 et 15.

C'est la raison pour laquelle nous continuerons à revendiquer que la reprise et la résilience soient alignées sur cet ODD 8, à promouvoir la vision d'un monde meilleur défendue dans le Programme 2030 et le rapport « Notre programme commun » du secrétaire général des Nations unies, et à soutenir l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale des Nations unies.

Le compte à rebours a commencé pour un nouveau contrat social centré sur l'ODD 8 et basé sur une approche transformatrice du genre !

“

Pour sauver la planète, il est évident que les économies mondiales doivent se décarboniser au plus vite. De nouveaux emplois seront créés et d'autres seront perdus. Il est crucial que les gouvernements et les employeurs s'engagent à soutenir les principes politiques qui soutiennent une transition juste et le développement d'emplois décents et durables.

Patricia King.
Secrétaire général, ICTU, Irlande



1. INVESTIR DANS DES EMPLOIS DÉCENTS ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT, GARANTS D'UNE TRANSITION JUSTE INTÉGRANT LA QUESTION DU GENRE

Nous devons rétablir le plein emploi, c'est-à-dire créer 575 millions de nouveaux emplois respectueux du climat d'ici à 2030 pour assurer la reprise et la résilience.

Cet objectif ne pourra être réalisé qu'au travers d'un investissement durable dans tous les secteurs industriels et les services de soins essentiels, accompagné de mesures de transition pour assurer la stabilité de notre planète.

Face à l'urgence de la transition industrielle, nous devons réduire de moitié nos émissions de carbone d'ici à 2030. Les mesures pour une transition juste doivent tenir compte de la question du genre.

Créer des emplois décents respectueux du climat et garants d'une transition juste intégrant la question du genre est la voie à suivre pour assurer une relance durable !

“

La pandémie a mis en évidence le fait que le travail de soins est vital pour une reprise transformatrice de genre, qui soutient le bien-être de nos familles, de nos communautés et de notre économie.

Siobhan Vipond.
Vice-Présidente exécutive, CLC Canada



2. INVESTIR DANS L'ÉCONOMIE DES SOINS PERMETTRA DE CRÉER DES MILLIONS DE NOUVEAUX EMPLOIS ET DE RENFORCER LA PARTICIPATION DES FEMMES À LA VIE ÉCONOMIQUE

La santé, l'éducation, la prise en charge des enfants et des personnes âgées, ainsi que d'autres services de soins, sont indispensables au développement de sociétés équitables et inclusives.

Multiplier par deux les investissements dans le secteur des soins permettrait de créer 269 millions d'emplois à l'horizon 2030, d'aider les femmes à réintégrer le marché du travail et d'encourager le partage des responsabilités familiales.

Il est essentiel de garantir des emplois décents, de bonnes conditions de travail et des salaires appropriés dans le secteur des soins, notamment un salaire minimum vital et l'égalité de rémunération pour un travail de même valeur, ainsi qu'une couverture de protection sociale pour ce secteur.

Investir dans l'économie des soins est essentiel pour garantir des sociétés inclusives et une relance fondée sur une approche transformatrice du genre.

“

Face aux transitions numériques et climatiques, les actifs doivent pouvoir continuer à se former. Les femmes doivent avoir un accès complet et permanent à l'éducation, à la formation professionnelle et à l'employabilité, avec un traitement égal et équitable, afin d'avoir des chances égales de trouver un travail décent.

Fanny Sequeira.
Secrétaire général, CTRN, Costa Rica



3. L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE PERMETTRA DE PLACER LES TRAVAILLEURS AU CENTRE DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET NUMÉRIQUES

Aujourd'hui, les transitions numérique et climatique appellent les travailleurs à renforcer et à réadapter en permanence leurs compétences. Ils doivent avoir le droit d'accéder à des systèmes d'apprentissage tout au long de la vie efficaces qui leur permettent d'opérer les transitions vers des emplois décents respectueux du climat.

Les femmes doivent avoir un accès égalitaire à l'éducation et à la formation professionnelle, tandis que les jeunes doivent être soutenus pour passer de l'enseignement à des emplois décents.

Nul ne peut être laissé pour compte, notamment les personnes handicapées, les migrants, les peuples autochtones et tout autre travailleur en situation vulnérable.

L'apprentissage tout au long de la vie des travailleurs est essentiel pour garantir une relance qui ne laisse personne de côté.

“

La cupidité des entreprises entrave les progrès vers la réalisation des ODD. Un monde qui ne laisse personne de côté demande des comptes aux entreprises, assure la protection de tous les travailleurs et considère la santé et la sécurité au travail comme un droit fondamental.

Florence Tarivunga.
1ère Vice-Présidente, ZCTU, Zimbabwe



4. METTRE UN TERME À LA CUPIDITÉ DES ENTREPRISES ET GARANTIR DES LIEUX DE TRAVAIL SÛRS ET RESPECTUEUX DES DROITS DES TRAVAILLEURS

Les entreprises se livrent à une quête du profit à n'importe quel prix, se traduisant par des pratiques de travail assimilables à de l'exploitation et donnant lieu à des violations des droits du travail et à des conditions de travail peu sûres.

Il est temps de mettre fin à la cupidité des entreprises et d'instaurer un socle de protection du travail pour tous les travailleurs (Déclaration du centenaire de l'OIT).

Les droits du travail doivent faire partie intégrante des stratégies de relance. Gouvernements et employeurs doivent adopter et instaurer des normes en matière de santé et de sécurité au travail et les reconnaître comme des droits fondamentaux.

Les entreprises doivent être tenues responsables au travers d'un devoir de diligence obligatoire, tandis que des procédures de plainte doivent être mises en place pour lutter efficacement contre toute violation des droits des travailleurs.

Une reprise fondée sur la primauté du droit nécessite de mettre en place un socle de protection du travail pour tous les individus et de reconnaître que la santé et la sécurité au travail sont des droits fondamentaux. Cela implique également un devoir de diligence obligatoire qui garantisse la responsabilisation des entreprises !

“

Il nous reste huit ans pour réaliser les ODD. Pourtant, plus de la moitié du monde ne bénéficie toujours d'aucune couverture sociale, et quelque deux milliards de travailleurs informels luttent quotidiennement pour survivre. Nous devons mettre en place des systèmes de protection sociale universels et sensibles au genre pour créer des sociétés résilientes.

Elly Rosita Silaban.
Présidente, KSBSI, Indonésie



5. LA PROTECTION SOCIALE UNIVERSELLE EST UN PILIER FONDAMENTAL DE TOUTE SOCIÉTÉ RÉSILIENTE

Actuellement, plus de la moitié de la population mondiale ne bénéficie d'aucune couverture de protection sociale. Ce problème touche en particulier les femmes, majoritaires dans l'économie informelle.

Il est essentiel de formaliser au moins un milliard de travailleurs informels d'ici 2030. Le déploiement de systèmes de protection sociale universelle tenant compte de la question du genre est une priorité absolue pour créer des sociétés résilientes.

Il s'agit d'un choix politique pour un grand nombre de pays, mais pas pour tous : les pays les plus pauvres ont besoin de soutien dans le cadre de la solidarité internationale, notamment au travers d'un Fonds mondial pour la protection sociale.

Une protection sociale universelle et un Fonds mondial pour la protection sociale sont les seules voies à suivre pour construire un monde résilient !

“

Les sociétés équitables sont celles où les travailleurs gagnent suffisamment pour vivre dans la dignité, et où les femmes sont payées comme les hommes pour le même travail. Nous demandons un salaire minimum vital et un salaire égal pour un travail de valeur égale.

Tomoko Yoshino.
Présidente, RENGO, Japon



6. LE SALAIRE MINIMUM VITAL ET L'ÉGALITÉ DE RÉMUNÉRATION POUR UN TRAVAIL DE MÊME VALEUR PARTOUT DANS LE MONDE CONSTITUENT UN POINT DE DÉPART POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES ET LE PROGRÈS SOCIAL

Des millions de travailleurs dans le monde ne gagnent pas suffisamment d'argent pour vivre dignement. Pour lutter contre la pauvreté et les inégalités, il est indispensable de garantir un salaire minimum vital légal et la négociation collective.

Partout dans le monde, les femmes gagnent en moyenne 20 % de moins que les hommes. Pour mettre fin aux écarts salariaux entre les hommes et les femmes, il est essentiel de définir des lois efficaces pour garantir l'équité salariale, la transparence des salaires et la non-discrimination, ainsi que des mesures contre la ségrégation entre les hommes et les femmes sur le marché du travail et des politiques qui défendent l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle et les services de soins.

Ce sont là des initiatives essentielles pour assurer une participation totale et égalitaire des femmes au marché du travail et à la vie active.

Les salaires et l'égalité de rémunération pour un travail de même valeur constituent la base du progrès social. Une augmentation salariale partout dans le monde et l'élimination des écarts salariaux entre les hommes et les femmes sont essentiels pour garantir l'égalité des genres et sociale.

“

Mettre fin à la violence et à la discrimination liées au genre sur le lieu de travail est une priorité absolue pour les syndicats ! Nous travaillons sans relâche pour que l'égalité soit transversale dans tous les plans de relance et que tous les instruments juridiques existants soient appliqués.

Zingiswa Losi.
Présidente, COSATU, Afrique du Sud



7. METTRE FIN À LA DISCRIMINATION ET À LA VIOLENCE ET AU HARCÈLEMENT FONDÉS SUR LE GENRE DANS LE MONDE DU TRAVAIL EST ESSENTIEL POUR CONSTRUIRE DES SOCIÉTÉS ÉGALITAIRES

Durant la pandémie de COVID-19, les cas de discrimination, de harcèlement et de violence ont augmenté partout dans le monde.

Les femmes paient le plus lourd tribut car elles sont particulièrement exposées à la violence et au harcèlement sur leurs lieux de travail ou ont perdu leurs emplois.

Tout le monde a le droit de travailler dans un environnement professionnel exempt de discrimination et de violence, indépendamment du genre, de la classe sociale, de l'origine ethnique, des idéologies, de la religion, de l'orientation sexuelle ou du handicap.

Raison pour laquelle les plans de relance des gouvernements doivent promouvoir l'égalité et viser la ratification et la mise en œuvre des instruments juridiques essentiels tels que les conventions 111 et 190 de l'OIT portant respectivement sur la discrimination et sur la violence et le harcèlement.

Un monde sans discrimination, sans harcèlement et sans violence est le seul moyen de garantir une relance et une résilience où l'égalité occupe une place centrale !

“

Des emplois, des emplois et encore des emplois !

Le plein emploi doit être au cœur de la relance et de la résilience. La réalisation de l'objectif 8 passe par un nouveau contrat social prévoyant des emplois décents et respectueux du climat, des droits, des salaires justes, une protection sociale et l'égalité. Une action multilatérale avec un dialogue social est essentielle pour réussir.

Sharan Burrow.
Secrétaire général, CSI



8. TRAVAILLER ENSEMBLE PAR L'ENTREMISE DU DIALOGUE SOCIAL POUR RENFORCER LA GOUVERNANCE MONDIALE ET BÂTIR UN MONDE DURABLE

Notre monde se trouve à une croisée des chemins historique. Les niveaux de pauvreté sont en augmentation, dans un contexte marqué par les inégalités croissantes et le dérèglement climatique.

Il nous faut un nouveau modèle de gouvernance mondiale pour corriger le déséquilibre actuel des pouvoirs et la répartition inégale des richesses au niveau international.

Adopter des approches transformatrices du genre et inclusives pour le développement est essentiel pour ne laisser personne de côté.

Seule une nouvelle conception du multilatéralisme basé sur le dialogue social permettra d'instaurer un nouveau contrat social centré sur l'ODD 8.

Le dialogue social contribuera à une relance profitable aux êtres humains et à l'environnement et ne laissant personne de côté.

PASSEZ LE
MOT
#TIMEFOR8



Contact: timefor8@ituc-csi.org

Rédacteur responsable: ITUC • Boulevard du roi Albert II 5, B1 • 1210 Brussels • Belgium • dce@ituc-csi.org



Avec le soutien de
l'Union Européenne

**LE TEMPS PRESSE POUR UN
NOUVEAU CONTRAT SOCIAL**
www.timefor8.org



#Timefor8 est une campagne
de la Confédération syndicale
internationale